

La Gazette

MOUZIEYS-PANENS

Recensement en chiffres

Le dernier recensement s'est déroulé de la fin janvier à la mi-février. Les données exploitées ne seront connues officiellement qu'en 2013. Néanmoins, le comptage issu de la collecte de la commune est connu. Quelques chiffres de base : 104 résidences principales, 58 logements occasionnels, résidences secondaires ou logements vacants et donc 162 logements enquêtés, pour 237 bulletins individuels.

Le CEP (Conseil en Energie Partagé) en action



Pour aider les communes à réduire leur consommation d'énergie et d'eau le Pays a créé un service de Conseil en Energie Partagé (CEP). Il s'agit d'apporter aux communes un appui technique dans la gestion énergétique de leur patrimoine (bâtiments, éclairage public, véhicules...).

La première mission du conseiller est d'effectuer l'inventaire du patrimoine et de ses consommations. La collecte de l'ensemble des données et les visites de sites sont nécessaires à la réalisation d'un bilan énergétique des 3 dernières années. Sur la base de ce diagnostic, le conseiller présente le bilan, les évolutions et les répartitions des consommations et identifie les gisements potentiels d'économies.

Le conseiller accompagne également la commune dans sa stratégie à long terme et lui permet de faire des choix judicieux pour l'avenir. En rénovation comme en neuf, le conseiller intervient dans les phases de préparation et de réalisation des projets.

Documents avant l'été



A l'approche des examens de fin d'année scolaire et des vacances, de nombreuses personnes souhaitent faire renouveler leur carte d'identité ou leur passeport. Pour éviter que l'afflux de demandes n'entraîne des délais d'attente incompatibles avec les dates d'examens ou de voyages, le ministère de l'intérieur incite le public à prendre dès à présent ses dispositions en vérifiant les dates



L'été ap l'occasion de re que pour les réa partielle de not important de ma couleur ce bulle De même son c historique sur n attend sur le châ Je profite de ce bulletin municip Vous connaîtrez château. Ils avar Les futurs locat proposerons une seront encadrées dernier point, développement

Collecte gratuite d'épaves

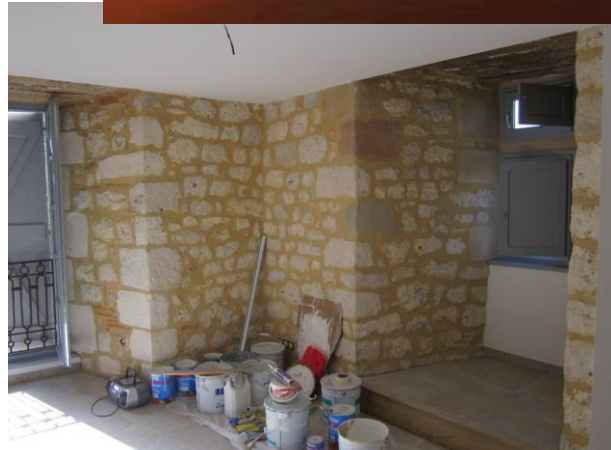
Afin de combattre les nuisances environnementales et esthétiques provoquées par les épaves (de type carcasses de voitures, tracteurs, motos, engins agricoles...), le SICTOM du Pays Cordais organise prochainement une collecte gratuite.

Si vous possédez des épaves que vous souhaiteriez voir disparaître, il vous suffit de signaler, avant le 15 septembre 2012, directement auprès du Sictom, vos coordonnées et le type d'épave à collecter. Merci de vous assurer que les épaves sont accessibles depuis la route et qu'aucune ligne téléphonique ne gênera le camion grue.

Sictom du Pays Cordais : 05.63.56.30.46

Un peu d'Agenda 21

Notre commission consultative chargée de l'environnement se réunissait régulièrement. Les idées ne manquaient pas, mais, avec peu de monde, la phase de prise en compte de l'opération demeurait bien plus délicate. Plusieurs communes du Pays Cordais souhaitaient prendre en compte ses



Logements communaux

Débutés depuis bientôt 7 mois, les travaux de réhabilitation des 3 logements communaux arrivent à présent dans leur dernière phase. En effet, les accès sont terminés et nous avons prévu une visite réservée aux habitants de la commune afin de visiter ou de mesurer, pour ceux qui connaissent autrefois ces logements, les travaux réalisés. Les habitants seront informés par tract, voie de presse, ou directement par le site internet de cette visite réservée également aux éventuels futurs locataires. Ces derniers peuvent dès à présent se faire connaître auprès du secrétariat de mairie, et déposer un dossier en vue de la commission d'affectation des logements, car il s'agit ici de logements conventionnés dont l'accès est possible en fonction

Consignes « Prévention des incendies »

La période d'interdiction de l'emploi des feux dans les espaces naturels combustibles est fixée du 15 mai au 15 octobre par arrêté préfectoral du 22 février 1999 relatif à la prévention des incendies d'espaces naturels combustibles. Par espaces naturels combustibles, on désigne les formations boisées (bois, forêts, plantations, reboisements,) ainsi que les landes, friches, maquis et garrigues. Cette interdiction concerne :

l'emploi du feu dans des foyers construits dans une forêt aménagée pour l'accueil de public, l'emploi du feu par les propriétaires et leurs ayant droits, l'incinération des végétaux coupés, des végétaux sur pied, les barbecues, les feux d'artifice.

Dans ce contexte, il est nécessaire de se montrer particulièrement vigilant et il est fait appel au civisme et à la responsabilité de tous.

Une notice explicative est disponible en mairie.

L'entretien de la voirie

L'élague des voies communales est reconduit et quelques chemins ruraux seront traités avec l'élagueuse. Ces travaux, effectués par un nouveau prestataire qui connaît bien nos voies, sont prévus au mois de juin.

Les réparations de chaussée se feront au point à temps (PAT). Trois journées y seront consacrées afin de remettre en état ces revêtements détériorés par un hiver agressif avec un froid long et un printemps très pluvieux. Ces travaux sont prévus en période chaude, afin d'assurer une meilleure adhérence des produits. Pour la route D30 (Les Cabannes à Le Riols), les services départementaux du secteur de Cordes préparent les revêtements. La phase finale sera réalisée dans le

Obligation d'élague au droit des lignes aériennes

Les chutes d'arbres, de branches et l'usure par frottement des câbles le long des branches constituent une cause importante de dérangements constatés sur le réseau des lignes téléphoniques aériennes de France Télécom. A titre d'exemple, 10 % des pannes survenues lors de la tempête « Klaus » au mois de janvier 2009 auraient pu être évitées si l'élague des branches avait été réalisé. Le défaut d'élague a donc un impact direct sur le niveau de qualité de service offert aux usagers par France Télécom. Sur le plan juridique, j'attire votre attention sur le fait que, depuis l'entrée en vigueur de la loi n° 96-659 du 26 juillet 1996, la SA France Télécom n'est plus soumise à la servitude d'élague.

En conséquence, l'opérateur

Le méthane, une énergie verte

Dans le cadre du Plan Climat, le Pays a organisé ces derniers jours pour visiter trois unités de méthanisation agricoles qui les ont installées.

Christophe Fouche, président de la SAS Métha Bel Air, Centre de production d'énergie verte transformant du fumier (porcin), de fumier (bovin et caprin) et des déchets de biogaz (méthane).

Comment ce projet de SAS Métha Bel Air ?

Cinq exploitations se sont regroupées au Pays de Cordes. Nous avons l'habitude de travailler ensemble sur des démarches autour de la méthanisation en tant qu'alternative aux odeurs, chercher de nouvelles activités (la production d'énergie), substituer une énergie autoproduite. Nous économisons par exemple les consommables par an pour chauffer les élevages.

Quels ont été les principaux obstacles à la méthanisation ?

On était sur un projet novateur en France. Nous avons fait plusieurs voyages d'étude en Espagne, vingt ans d'avance en la matière. On y a commencé la méthanisation quand la France n'en avait pas.

Au vu de votre expérience, quels conseils donneriez-vous aux agriculteurs/éleveurs qui souhaiteraient se lancer ?

Si on n'est pas animé par la passion et si on ne faut pas se lancer dans ce type de projet. Métha Bel Air, outre le temps passé, l'investissement de millions d'euros entre l'aménagement de la ferme, L'Ademe, la Région, l'Europe ... ont apporté une partie méthanisation, soit environ 1,5 million d'euros. <http://www.aeb-energie.fr/sas-metha-bel-air>

C'est quoi la méthanisation ?